

ACCOMPAGNEMENTS ET CONSEILS EN PRÉVENTION

ACC11 – Accompagnement à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT)



Contexte

L'AMETRA06 a développé une approche de proximité, adaptable en fonction des besoins de l'entreprise, pour accompagner ses adhérents dans leur démarche de Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT). Le but est de favoriser le sentiment de bien-être au travail perçu collectivement et individuellement qui englobe : l'ambiance, la culture de l'entreprise, l'intérêt du travail, les conditions de travail, le sentiment d'implication, le degré d'autonomie et de responsabilisation, l'égalité, un droit à l'erreur accordé à chacun, une reconnaissance et une valorisation du travail effectué. Cette démarche s'intègre dans le cadre de l'accord national interprofessionnel du 9 décembre 2020 sur la QVCT.

Objectifs

- Accompagner l'entreprise adhérente dans la mise en place d'une démarche QVCT qui lui est propre, adaptée et durable
- Aider au suivi du plan d'action QVCT

Prérequis

Pour bénéficier d'un accompagnement QVCT, il est indispensable que l'entreprise ait formalisé ou, a minima, amorcé son document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et que le médecin du travail soutienne cette demande.

Informations : 04 92 90 95 15
Demande : prevention@ametra06.org



Coût

Offre complémentaire sur devis



Durée

Variable



Lieu

En entreprise



Entreprises concernées

Toutes entreprises volontaires

Une démarche proposée en 5 étapes

- Création d'un comité de pilotage (COFIL)
- Elaboration d'un état des lieux
- Rédaction des documents et livrables
- Lancement des espaces de discussion (EDD)
- Elaboration et suivi du plan d'action